

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 9 Procuration : 2 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-quatre, le 10 juillet Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Date de convocation</u> : 5 juillet 2024
Réf : 24113 OBJET : MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES : LOT 7 / CHAPES LIQUIDES SOLS DUR / AVENANT N°2/ ENTREPRISE CRC	Présente) : M. MUFFAT Michel - M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine – M. GAILLARD Guy- Mme MCQUADE Alisha – Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André - Mme MICHAUD Sonia ; M. BRAIZE Richard - M. DUCHEMIN Vincent Excusé(e) : Mme QUOEX Valérie - Mme MICHAUD Carole - Procuration : Mme QUOEX Valérie à Mme TAVERNIER Marie -Laure Mme MICHAUD Carole à M. ROSSET André Secrétaire de séance : M. MUFFAT Michel

Madame Carole MICHAUD présente l'avenant n°1 à intervenir concernant le lot n°7 des travaux de construction de la Maison des Assistantes maternelles attribué le 20 décembre 2023 à la Société CONCEPTION REALISATION CARRELAGES (CRC), 73 100 Gresy/ Aix.

Montant du marché initial :

LOT n° 7 : CHAPES LIQUIDE – SOLS DUR : 18 826.93 € HT

La chape liquide initialement prévue au marché est supprimée pour être remplacée par une autre technique.

Ces modifications représentent un coût supplémentaire de 11 154.50 € HT portant ainsi le montant du marché à : 29 981.43 € HT soit 35 977.72 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

VALIDE l'avenant n° 2 d'un montant de 11 154.50 € HT au marché de la société CRC attribué le 20 décembre 2023,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant n° 2 qui sera notifié à l'entreprise titulaire du marché.

Le secrétaire de séance

Michel MUFFAT



Certifié conforme par sa transmission au
représentant de l'Etat le
et sa publication le

Fait à Montriond le 11 Juillet 2024

Le Maire Jean-Claude DENNÉ

